



COMMUNE DE GENNES	DELIBERATION
<p><i>Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 9</i></p> <p><i><u>Date de convocation :</u> 21/06/2024</i></p> <p><i><u>Date d'affichage :</u> 01/07/2024</i></p>	<p>Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent</p> <p>Membres présents : Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Philippe GENILLOUX (à partir de la question Lotissement de l'Orée des Landes).</p> <p>Membres excusés : Céline HIRCHI, Ludovic JEUNOT, Jérôme VILLEQUEZ</p> <p>Membres absents : Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,</p> <p>Secrétaire de séance : Michel JANNIN</p>

➤ **240602 : Avis sur une enquête publique à Novillars**

Présentation est faite du cadre et des objectifs du projet de la société GEMDOUBS exploite sur la commune de NOVILLARS, dans le département du Doubs (25), une papeterie soumise à Autorisation dans le cadre de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Le projet consiste en une modernisation d'équipements (mise à niveau technique, nouvelle presse) permettant une augmentation de la capacité de production et une meilleure gestion de l'eau.

Le projet de modernisation est lui-même soumis autorisation environnementale au titre des ICPE, et fait l'objet d'une enquête publique ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'exprimer un avis favorable au projet.

Le maire
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents.
Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture